

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 32
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2017-140
DECISION MODIFICATIVE N° 1
2017
BUDGET PRINCIPAL
DE LA VILLE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 novembre 2017 et affichée le 28 novembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : - 7 DEC 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 DECEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq décembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer, conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), M. Jean-Hubert M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Infante (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint),

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Cala M'Rhéhoury à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau Maire (17h37 – 17h52), Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (18h04 – 18h10), M. Henry Hippolyte (19h35), Mme Cala M'Rhéhoury (19h45).

Absent (s): Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-140

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2017
BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M14,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du 23 novembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 5 décembre 2017 relatif à la Décision Modificative n° 1 de 2017 du budget principal de la Ville,

Après avoir délibéré et à la majorité (6 oppositions : Mme Auber, M. Jardinot, Mme Patel, Mme Gador, M. Vassinot, M. Hippolyte),

DECIDE

Article 1 : d'acter que les prévisions sont votées au niveau du chapitre,

Article 2 : d'arrêter les montants de la Décision Modificative n° 1 à + 1 116 682,23 € en section de fonctionnement et à - 471 155,89 € en section d'investissement,

Article 3 : d'arrêter l'équilibre budgétaire après la Décision Modificative n° 1 à 69 238 914,92 € en section de fonctionnement et à 44 799 977,87 € en section d'investissement,

Article 4 : d'approuver la suppression de la subvention de fonctionnement au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Rivière des Galets,

Article 5 : d'approuver l'attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire de 15 000 € pour la Caisse des Écoles et de 70 000 € pour le budget de Valorisation des Eaux en Sortie de Station d'Épuration (VETSSE),

Article 6 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU